

*Pôle communication*  
*Tél. : 24 66 40*

Mardi 24 juillet 2018

## COMMUNIQUÉ

### ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

#### Aides à la production audiovisuelle

**Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a attribué, sur proposition du comité de gestion du fonds de soutien à la production audiovisuelle, 82 millions de francs d'aides à des sociétés de production audiovisuelle et cinématographique pour la réalisation de films documentaires, magazines, fictions et clips vidéo.**

Lors de sa commission du 19 juin 2018, le comité de gestion du fonds de soutien à la production audiovisuelle a voté des aides d'un montant de 82 140 000 francs correspondant à 23 projets de films (16 documentaires, 3 clips vidéo, 1 magazine, 2 projets de fiction et 1 série d'animation).

Les sociétés de production audiovisuelle et cinématographique bénéficiaires sont :

- Néo Productions (les documentaires « Lune d'avril sur Canala + 30 » et « Au pied du mur »),
- Horizon Pacifique (documentaire Nouvelle-Calédonie, histoire d'un destin partagé),
- Archipel Production (magazine « Éclairages »),
- Têtemba Productions (documentaire « La mauvaise herbe », série de fiction « Section de recherche », documentaire « les poilus kanaks »),
- Latitude 21 Pacific (documentaires « Blue boat » et « Le chat, ce tueur trop mignon »),
- P4 NC (documentaires « Il était un petit navire » et « métro, mais pas trop »),
- Ehnotracks (documentaire « S comme stockman »),
- Nô Production (documentaire « La parole attachée »),
- AV Com (documentaire « Lettre à notre père : Jacques Iekawe »),
- Leamar Productions (documentaire « K18 »),
- Duol Productions (série documentaire « Dans les pas » et clip « le bandeau sur nos yeux »),
- Nautille Movie (« documentaire « des montagnes sous la mer »),
- Open Tuning Productions (Documentaire « La musique est un voyage »),
- La Brousse en folie (série d'animation « Les fables du caillou »),
- Focus Films (Court-métrage de fiction « Kolère »),
- Niaouliwood (Clip vidéo musical « Rules »)
- Lou Lurde (Clip vidéo musical « Si y'a pas toi y'a pas moi »).

#### **Le fonds de soutien à la production audiovisuelle**

Créé en août 2016, le fonds de soutien à la production audiovisuelle centralise les aides des différents contributeurs calédoniens (gouvernement, provinces, investisseurs privés...) en faveur de la production audiovisuelle. Un comité de gestion, composé de représentants du gouvernement, des provinces, de l'État et des professionnels et diffuseurs, traite les demandes de subventions sur la base de critères de sélection précis. Sa création a permis à la filière audiovisuelle et cinématographique calédonienne d'avoir accès aux dispositifs de soutien du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) via une convention signée le 29 juin dernier.